

PAS-A-PAS POUR LA SAISIE DES ELEMENTS DU TABLEAU DU RAPPORT PUBLIC D'EXAMEN DES VŒUX

Ce document vise à apporter les éléments nécessaires à l'élaboration du tableau du rapport public d'examen des vœux. Il comporte en annexe un exemple de tableau pour une licence d'histoire et pour un BTS Comptabilité et gestion.

Il est rappelé que le rapport est spécifique à chaque formation ayant un classement propre. Lorsqu'une formation participe à un examen ou un concours commun (IFSI, écoles de commerce et de management, etc.), il est produit un seul rapport pour toutes les formations qui se rattachent au même classement.

1. Définition des champs d'évaluation (colonne 1)

Les champs d'évaluation, au nombre de cinq, sont **les grandes catégories de critères qui ont été identifiées par l'équipe Parcoursup** à partir de l'analyse de près de 15 000 critères définis par les formations sur la plateforme. Ces champs visent à donner un cadre commun et à structurer la présentation des critères et de leur importance dans l'analyse des candidatures, afin d'en assurer la **bonne et claire compréhension par le grand public et les futurs candidats qui seront amenés à lire le rapport**. Ces champs ne sont donc pas appelés à être modifiés.

Nota bene : Un champ peut contenir plusieurs critères : auquel cas, il faut veiller à créer plusieurs lignes lors de la composition du tableau. Un champ peut également être vide : il y est alors inscrit la phrase « Aucun critère n'est évalué dans ce champ ».

a. Résultats académiques (ligne 2)

Ce champ regroupe **les critères purement quantitatifs**, liés aux résultats du candidat au lycée, au baccalauréat ou dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation).

- Notes en physique-chimie
- Notes d'EPS en terminale ou au baccalauréat (selon la situation du candidat)
- Notes dans le ou les enseignements de mathématiques suivis (EDS, option...)
- Niveau en anglais
- Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat
- Moyenne générale
- Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie
- Résultats dans les matières scientifiques
- Résultats dans les enseignements de spécialité conservés en terminale
- Progression des moyennes



Nota bene : Il convient de veiller à ce que les critères de ce champ restent suffisamment inclusifs pour pallier les différences de composition du dossier entre les publics candidats (cf. point 5) : il est ainsi préférable d'écrire « Notes en mathématiques » plutôt que « Notes de première et de terminale en mathématiques » ou encore « Notes de première et de terminale dans l'enseignement de spécialité Mathématiques », afin d'inclure, d'une part, tous les lycéens ayant suivi un enseignement de mathématiques et, d'autre part, les étudiants en réorientation qui présentent leurs résultats au baccalauréat avec les anciennes séries et donc les anciennes nomenclatures. **Il sera apprécié de préciser lorsque c'est le cas si sont spécifiquement prises en compte les notes des épreuves terminales des enseignements de spécialité dans les séries générale et technologique.** Alternativement, il est tout à fait possible de détailler les différents cas comme dans le deuxième et le troisième exemple ci-dessus. Dans le cas où les critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup ne sont adaptés qu'au public lycéen, la commission peut décider de les adapter aux autres publics mais le rapport doit les rappeler *litteratim* : aucune modification des critères généraux d'examen des vœux, même formelle, ne peut intervenir en cours de procédure.

b. Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire (ligne 3)

Ce champ regroupe **les critères académiques d'ordre qualitatif**, liés aux compétences maîtrisées, aux méthodes acquises, aux savoir-faire, aux capacités écrites ou orales du candidat dans les matières étudiées, au lycée ou dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation).

- Méthode de travail
- Capacité à l'oral
- Qualité de l'orthographe
- Acquisition de la démarche scientifique
- Compétences en géométrie
- Qualité de l'expression écrite en langue étrangère

Nota bene : Il est parfaitement possible qu'un ou plusieurs des critères de ce champ soient évalués à partir d'éléments quantitatifs tels que les notes du candidat.

c. Savoir-être (ligne 4)

Ce champ regroupe **des critères non académiques**, par nature transversaux, liés au candidat, à son autonomie, à son implication et aux savoir-être dont il a pu témoigner dans le cadre scolaire, péri-scolaire ou universitaire (pour les étudiants en réorientation).

- Autonomie
- Capacité à s'investir
- Implication
- Capacité à fournir des efforts
- Concentration en classe
- Capacité d'organisation
- Esprit d'équipe
- Ouverture au monde



- Curiosité intellectuelle

Nota bene : Il est important de veiller à une expression positive et non stigmatisante de ces critères.

d. Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet (ligne 5)

Ce champ regroupe **les critères liés à la formation**, qu'il s'agisse de la motivation exprimée par le candidat pour la suivre, de la connaissance qu'il en a ou de la cohérence plus globale de son projet personnel et académique et donc de l'adéquation entre son profil et les attendus de la formation.

- Motivation
- Capacité à réussir dans la formation
- Connaissance des débouchés de la formation
- Connaissance des exigences de la formation
- Cohérence du projet
- Adéquation du projet aux débouchés de la formation
- Participation aux journées portes ouvertes de la formation

e. Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires (ligne 6)

Ce champ regroupe **les critères péri ou extra-scolaires**, liés à l'engagement citoyen, aux activités sportives ou artistiques, aux centres d'intérêt du candidat ou encore aux certifications non scolaires demandées par certaines formations telles que les licences STAPS ou les BTSA.

- Engagement citoyen
- Engagement étudiant (CVL, MDL...)
- Engagement associatif
- SNU
- Intérêt pour les arts
- Intérêt pour la démarche scientifique
- Intérêt pour l'agriculture et la nature
- Curiosité pour les questions sociétales
- Pratique sportive en club, à l'UNSS
- Obtention du Galop 5

Nota bene : Il est important de veiller à une expression inclusive de ces critères.



2. Différences entre les critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup (colonne 2) et les critères retenus par la commission d'examen des vœux (colonne 3)

Le tableau comporte deux colonnes différentes s'agissant des critères qui gouvernent l'examen des vœux : la colonne 2 qui vise à rappeler, de manière purement factuelle, les critères généraux publiés sur Parcoursup à l'ouverture de la plateforme (pour cette session, le 20 décembre 2022) et la colonne 3 qui vise à documenter les critères précis retenus par la commission d'examen des vœux constituée par le chef d'établissement ([article D. 612-1-13 du code de l'éducation](#)).

Les critères précis retenus par la commission et présentés dans la colonne 3 sont nécessairement cohérents avec ceux publiés sur Parcoursup et rappelés dans la colonne 2. La commission d'examen des vœux ne peut, en effet, utiliser d'autres critères que ceux portés à la connaissance des candidats sur Parcoursup. Elle peut, en revanche, au regard des dossiers reçus et examinés, n'en retenir qu'une partie. Surtout, elle a **toute liberté pour préciser ou décliner, si besoin est, les critères généraux**, qui, comme leur nom l'indique, ont une visée « générale ». Voici quelques exemples de précisions ou de déclinaisons possibles :

- Colonne 2 : « Résultats dans les matières scientifiques » → Colonne 3 : « Notes de terminale ou du baccalauréat en mathématiques, physique-chimie et SVT »
- Colonne 2 : « Résultats dans les matières scientifiques » → Colonne 3 : « Notes dans les enseignements de mathématiques, physique-chimie, SVT, SI et informatique suivis »
- Colonne 2 : « Qualité de l'expression écrite » → Colonne 3 : « Orthographe » ; « Capacités argumentatives » ; « Qualités littéraires »
- Colonne 2 : « Savoir-être » → Colonne 3 : « Attitude face au travail » ; « Implication » ; « Autonomie »
- Colonne 2 : « Engagement citoyen » → Colonne 3 : « Participation à des travaux ou événements mémoriels »

Il sera particulièrement important, pour la première année d'utilisation des notes des épreuves terminales des enseignements de spécialité pour les séries générale et technologique, d'illustrer concrètement comment ont été prises en compte ces notes et le poids qui leur a été donné dans l'analyse des candidatures.

Nota bene : Dans le cas où la commission d'examen des vœux ne juge pas nécessaire ou opportun de préciser ou décliner un critère, il est procédé à la fusion des cellules des deux colonnes correspondant à ce critère.

3. Différences entre les critères (colonnes 2 et 3) et les éléments pris en compte pour leur évaluation (colonne 4)

Les éléments pris en compte pour l'évaluation des critères sont **les éléments matériels sur lesquels la commission s'appuie pour évaluer les critères et donc juger des candidatures.**



Pour chaque critère, il peut s'agir d'un ou plusieurs éléments constitutifs du dossier, d'une ou plusieurs données y figurant, d'une ou plusieurs pièces complémentaires (si elles ont été réglementairement demandées) ou du résultat d'une ou plusieurs épreuves écrites ou orales dûment organisées par la formation dans le cadre de son processus d'admission. **Aucun autre élément ne peut fonder l'appréciation des candidatures par la commission d'examen des vœux.** Par ailleurs, si les critères généraux d'examens des vœux précisent les éléments sur lesquels la commission d'examen des vœux doit s'appuyer pour les évaluer, cette dernière est tenue par ce qu'ils prescrivent et doit s'y conformer. Dans le cas contraire, elle est libre, dans les limites du cadre présenté ci-dessus, de s'appuyer sur les éléments qu'elle souhaite.

Dans tous les cas, à l'exception des critères du champ d'évaluation « Résultats académiques » (*cf. NB*), **les éléments pris en compte pour l'évaluation des critères ne sauraient être confondus avec lesdits critères** : les uns sont matériels, les autres immatériels. Si les critères généraux ont été publiés sur Parcoursup sous la forme d'éléments constitutifs du dossier (autres que les notes ou les moyennes), tels que la fiche Avenir, le projet de formation motivé ou encore les bulletins ou notes d'épreuves de baccalauréat, il sera utile de les modifier pour la session prochaine, notamment en s'appuyant la note de cadrage *Les critères généraux d'examen des vœux (CGEV)*, publiée sur le site de gestion.

Nota bene : S'agissant du premier champ d'évaluation (le champ d'évaluation « Résultats académiques »), il n'y a pas de réelle différence entre les critères et les éléments pris en compte pour leur évaluation. Les notes de français s'évaluent effectivement à partir des notes de français. Les colonnes peuvent donc être fusionnées pour ce champ. Néanmoins, il peut être utile, selon les critères, de les conserver et de préciser dans la colonne « Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères » les notes exactes retenues selon les publics candidats (*cf. point 5*). Par exemple, pour le critère « Notes en anglais », il peut être utile de créer les quatre lignes suivantes dans la colonne 3 : « Notes dans l'EDS LLCER Anglais et/ou en langue vivante Anglais en première et en terminale (pour les lycéens) » ; « Notes d'anglais au baccalauréat (pour les bacheliers) » ; « Notes d'anglais dans la dernière année suivie dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation) » ; « Notes dans le ou les enseignements d'anglais suivis dans la dernière année d'étude (pour les candidats suivant une scolarité étrangère) ». Ces précisions permettent en effet à chaque candidat de comprendre exactement ce sur quoi sa candidature a été évaluée et de montrer clairement que les candidatures issues de tous les publics sont évaluées de manière équitable.

4. Détermination des degrés d'importance des critères (colonne 5)

Pour chaque critère retenu par la commission d'examen des vœux, **il est attendu que soit indiquée l'importance qu'il a eue lors de l'examen des vœux par la commission.** Il ne s'agit pas de l'importance qu'il peut avoir dans l'absolu mais bien de celle qu'il a eue dans le cadre du processus d'admission Parcoursup et par rapport aux autres critères.

Par défaut, quatre termes, correspondant à quatre degrés d'importance différents, sont proposés. Il s'agit (par ordre décroissant d'importance) des termes : « **essentiel** », « **très important** », « **important** » et « **complémentaire** ».

La décision du 3 avril 2020 n'implique pas que soit rendue publique une pondération chiffrée mais les établissements qui le peuvent sont encouragés à le faire pour illustrer leur engagement pour la transparence, en remplaçant les termes proposés par des coefficients ou des pourcentages, qui en tout état de cause doivent être cohérents avec le niveau d'importance affiché sur la fiche de formation en décembre 2022).

5. Différenciation éventuelle de l'évaluation des critères selon les publics candidats

Les différents publics candidats sur Parcoursup ne disposent pas nécessairement des mêmes pièces dans leur dossier. Par exemple, les étudiants en réorientation ne disposent pas, comme les lycéens, d'une fiche Avenir mais peuvent, contrairement à eux, joindre à leur dossier une fiche de suivi ainsi que leur relevé de notes du baccalauréat et les résultats qu'ils ont obtenus lors de leur dernière année universitaire.

Ces différences de composition du dossier, qui concernent également les candidats qui suivent une scolarité étrangère ou encore les candidats en reprise d'études, conduisent les commissions d'examen des vœux à un examen concret tenant compte de cette diversité. Le parcours et les résultats d'un étudiant achevant sa deuxième année de licence ne sont évidemment pas de même nature que ceux d'un lycéen de terminale. L'évaluation faite de ceux-ci, y compris *via* un traitement algorithmique, est donc logiquement différente.

Néanmoins, les critères publiés sur Parcoursup et retenus par la commission d'examen des vœux sont communs à tous les candidats. Leur degré d'importance relatif n'est pas davantage modulable (à un même critère correspond un même et seul degré d'importance). Seuls peuvent varier les éléments pris en compte pour leur évaluation (et, cela va de soi, la manière de les prendre en compte dans l'évaluation, notamment *via* un traitement algorithmique). Dans le cas où ceux-ci varient, il convient alors de créer une ligne pour chaque public candidat pour lequel ils varient, dans laquelle est précisée l'élément ou le groupe d'éléments pris en compte ainsi que le public concerné entre parenthèses (*cf.* point 3, *NB*).

Nota bene : Si un critère n'est pas évaluable, faute d'éléments, pour un ou plusieurs publics donnés, il est parfaitement légitime de renoncer à l'évaluer et il n'est pas nécessaire d'en faire mention dans le tableau.



Annexe 1 – Exemple de tableau pour une licence d’histoire

Champs d'évaluation avec leur poids relatif exprimé en pourcentage	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degrés d'importance des critères
<i>Résultats académiques</i>	Notes en histoire-géographie		Notes de 1ère et terminale en histoire-géographie	Essentiel
			Notes de 1ère et terminale dans l'enseignement de spécialité Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (si suivi)	
			Note obtenue au baccalauréat dans l'enseignement de spécialité Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (pour les candidats bacheliers l'ayant suivi)	
	Résultats dans les autres sciences sociales	Notes en sciences économiques et sociales	Notes de 1ère et terminale dans l'enseignement de spécialité Sciences économiques et sociales (si suivi)	Important
			Note obtenue au baccalauréat dans l'enseignement de spécialité Sciences économiques et sociales (pour les candidats bacheliers l'ayant suivi)	
			Suivi de l'option Droit et grands enjeux du monde contemporain et notes obtenues	
Progression		Moyenne générale au 1er trimestre de 1ère et au 2nd de terminale		Complémentaire
<i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</i>	Qualité rédactionnelle	Orthographe, vocabulaire Qualités littéraires Capacités argumentatives	Appréciation des professeurs sur les bulletins de 1ère et terminale Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Important
	Méthode de travail		Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Très important
<i>Savoir-être</i>	Autonomie dans le travail		Champ « Autonomie » de la fiche Avenir	Important
	Implication	Capacité à s'investir dans les travaux demandés	Appréciation des professeurs sur les bulletins de 1ère et terminale Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Très important
<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>	Motivation		Projet de formation motivé	Important
<i>Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires</i>	Engagement citoyen	Participation à des travaux ou événements mémoriels	Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts »	Complémentaire



Annexe 2 – Exemple de tableau pour un BTS Comptabilité et gestion

Champs d'évaluation avec leur poids relatif exprimé en pourcentage	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degrés d'importance des critères
<i>Résultats académiques</i>	Résultats dans les matières apportant des compétences pour le BTS (mathématiques, économie, droit, management, matières technologiques, matières professionnelles, français, anglais)	Notes de première et de terminale en mathématiques, économie, droit, management, matières technologiques, matières professionnelles, français, anglais Niveau de la classe		Essentiel
		Notes de mathématiques, économie, droit, management, matières technologiques, matières professionnelles, français, anglais au baccalauréat (pour les candidats bacheliers)		
<i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</i>	Aucun critère n'est évalué dans ce champ			
<i>Savoir-être</i>	Régularité et assiduité dans le travail	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale		Complémentaire
<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>	Avis du chef d'établissement	Avis du chef d'établissement sur la cohérence du vœu formulé avec le projet de formation motivé		Complémentaire
		Avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir		Important
	Motivations du projet de formation	Projet de formation motivé		Très important
<i>Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires</i>	Aucun critère n'est évalué dans ce champ			